

# Règlement

## Les Coupoles de l'Audace 2020



### 1/ Initiatives concernées :

Une ou plusieurs initiative(s) menée(s) de façon concrète dans la ou les catégorie(s) de prix considérée(s).

### 2/ Période de référence :

Initiative récente (menée à partir du 1er janvier 2019).

### 3/ Modalités de participation :

L'ensemble des sélectionneurs ou distributeurs de fonds au sein d'une banque privée ou d'un « family office », des CGP, assureurs, multigérants ou encore fintech peuvent concourir à un ou plusieurs prix.

Pour cela, il vous suffit de décrire, pour chacun des prix considérés, une ou plusieurs initiative(s) menée(s) dans le domaine analysé en complétant le dossier de candidature. La notice précise le niveau d'exigence du jury qui détaille sous forme de questions les principales informations attendues pour chaque prix.

Le dossier de candidature format numérique est à envoyer par email au plus tard le lundi 2 mars 2020 à 18h00 à Marine SENSER (msenser@agefi.fr).

### 4/ Composition du jury :

- Daniel COLLIGNON, directeur général - SPIRICA
- Sonia FENDLER, présidente - ALTIXIA REIM, ex-membre du comité exécutif en charge de l'épargne et de la clientèle patrimoniale - GENERALI FRANCE et présidente du jury des Coupoles de la distribution
- Myriam FERRAN, directeur - COGNIZANT et board member - CFA SOCIETY FRANCE
- Isabelle GUYOT-SIONNEST, directeur associé - AMGROUP
- Agnès LOSSI, partner - INDEFI
- Philippe MAUPAS, CFA, co-fondateur - ALPHA & K et blogueur - ALPHA BETA BLOG
- Laurent de SWARTE, cofondateur - AGAMI FAMILY OFFICE

### 5/ Catégories de prix :

- Coupole de l'Audace, catégorie *Transparence*
- Coupole de l'Audace, catégorie *Education financière*
- Coupole de l'Audace, catégorie *Offre et architecture ouverte*
- Coupole de l'Audace, catégorie *Parcours et expérience client*
- Coupole de l'Audace, catégorie *Engagement responsable*
- Coupole de l'Audace, catégorie *Transformation digitale*

### 6/ Calendrier :

- Ouverture des candidatures : lundi 9 décembre 2019
- Date limite de retour des dossiers de candidature : lundi 2 mars 2020
- Remise des prix : mardi 26 mai 2020

Le dossier de candidature format numérique est à envoyer par email au plus tard le lundi 2 mars à Marine SENSER (msenser@agefi.fr) en précisant :

- Le nom de votre société
- Les coordonnées du responsable en charge du dossier (prénom, nom, fonction, téléphone, email).
- Le ou les prix pour le(s)quel(s) vous concourez, ainsi que la ou les description(s) des initiatives pour chacun d'entre eux.

Pour tout renseignement, contactez Ludivine GARNAUD, 01 41 27 47 83 ou lgarnaud@agefi.fr